



2019 Appel à contributions mondial sur les institutions pour enfants et la traite des êtres humains **Lignes directrices**

Merci d'avoir répondu à l'appel mondial de Lumos pour des preuves sur les institutions pour enfants et la traite des êtres humains. Dans ces lignes directrices, vous pouvez trouver plus d'informations sur l'objectif et la méthodologie de l'appel à témoignages, les définitions des institutions pour enfants et de la traite des êtres humains, les questions de protection des enfants et des données, et la recherche à Lumos.

L'objectif de cet appel à preuves

Le but de la collecte de preuves à travers cet appel est de comprendre les liens entre les institutions pour enfants et la traite des êtres humains dans divers contextes à travers le monde. Lumos recueille des exemples, des informations, des connaissances et des ressources sur la traite des êtres humains dans le contexte des institutions pour enfants ainsi que la pratique dans la lutte contre ce grave problème. Nous nous appuyons sur l'expertise et l'expérience collectives des praticiens, des décideurs, des chercheurs, des défenseurs et d'autres dans les domaines de la protection de l'enfance et contrer la traite des êtres humains.

Qu'est-ce qu'une institution pour enfants ?

Le terme établissement pour enfants couvre les établissements résidentiels, qui peuvent être connus sous le nom d'orphelinats, de centres d'accueil pour les enfants migrants non accompagnés, d'établissements de santé résidentiels, de services psychiatriques, d'écoles spéciales résidentielles, internats.

Bien que toutes les institutions pour enfants ne regardent pas ou ne fonctionnent pas de la même manière - certaines peuvent être gérées par l'État, d'autres par des prestataires privés, d'autres peuvent être matériellement bien dotées, d'autres ont du mal à fournir les bases - elles sont toutes caractérisées par la même culture qui prévaut. Ils privent les enfants de leur liberté, les isolent de leur famille et de leur communauté, laissent les enfants sans contrôle suffisant sur leur vie et sur les décisions qui les affectent et leur refusent souvent leur droit à une identité. Il est courant que les exigences de l'institution elle-même priment sur les besoins individuels des enfants.



Qu'est-ce que la traite des êtres humains ?

Le Protocole de prévention, de répression et de répression de la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, également connu sous le nom de Protocole sur la traite des êtres humains, fournit une définition internationalement acceptée de la traite des êtres humains. La traite des enfants est définie à l'article 3(c) comme :

« Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou la réception d'un enfant à des fins d'exploitation doit être considéré comme la traite des personnes » [...]

L'article 3(a) précise en outre que :

« L'exploitation doit inclure, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail forcé ou les services, l'esclavage ou des pratiques similaires à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »

Méthodologie

Lumos invite tout le monde avec des exemples pertinents, des informations, des connaissances et des ressources pour répondre à l'appel à témoignages en remplissant [le sondage en ligne](#). Compte tenu de la diversité des connaissances et des expériences, les répondants sont libres de structurer leur soumission de la façon qu'ils jugent la plus appropriée. Les soumissions sont divisées en deux parties :

- **Partie I** : Exemples, informations et connaissances sur la traite des êtres humains liés aux institutions pour enfants
- **Partie II** : Exemples, informations et connaissances sur la lutte contre la traite des êtres humains liés aux institutions pour enfants

Les répondants sont également en mesure d'inclure des publications ou d'autres ressources à l'appui de chaque soumission.¹

Les gens sont encouragés à remplir toutes les sections qui s'appliquent à leur soumission ; les autres sections peuvent être laissées vides. Le sondage en ligne permet jusqu'à trois soumissions dans chacune des deux parties. D'autres soumissions peuvent être faites en remplissant un deuxième sondage. Alternativement, ils peuvent être envoyés directement à Lumos (voir Informations de contact à la fin de ces lignes directrices).

¹ Les ressources pertinentes peuvent comprendre : des documents de recherche publiés ou non publiés, des articles, des mémoires de politique, des présentations, des revues, des évaluations, des fiches d'information, des manuels, des politiques, des stratégies, des médias d'information, des documents de conférence et des mémoires.



Exemple de soumission

Disons que vous voulez fournir des informations sur l'histoire d'un enfant qui a été victime de la traite dans un orphelinat. Vous pouvez décrire les détails et les événements comme une soumission dans la partie I. Si vous vouliez aussi partager vos expériences de protection de cet enfant et de réintégration avec sa famille, vous rempliriez la boîte de texte dans la partie II. Si vous avez récemment rencontré un article dans un journal local sur l'exploitation des enfants dans le même orphelinat et la façon dont la police traite cela, vous pourriez télécharger cela comme une publication / ressource à l'appui de votre soumission dans la partie I ou II, vu qu'il est pertinent pour les deux.

Comment les soumissions seront utilisées

Lumos est reconnaissant pour toutes les soumissions, et nous les analyserons attentivement pour améliorer notre compréhension des modèles, de la dynamique, des risques et des facteurs. Ces informations seront publiées et diffusées afin de fournir des preuves de stratégies, d'interventions et de politiques de prévention et de lutte contre la traite dans le contexte des institutions pour enfants. Vos observations contribueront à combler certaines des lacunes majeures de la base de données mondiales et contribueront à renforcer le secteur de la protection de l'enfance afin d'améliorer la vie des enfants. Les soumissions et les leçons qui en seront tirées seront au centre d'une prochaine publication de recherche De Lumos sur les institutions pour enfants et la traite des êtres humains.

À la fin du sondage en ligne, il vous sera demandé d'indiquer si vous voulez que nous vous souhaitiez votre nom ou celui de votre organisation lorsque vous citez ou paraphrased votre soumission. Si vous le souhaitez, we sont heureux à donner tout le crédit, mais peut également assurer votre soumissions (en) rester anonyme.

Protection et sauvegarde de l'enfance

La sécurité et la protection des enfants, en ligne et hors ligne, est toujours la priorité absolue de Lumos. Lumos a le devoir de signaler toute préoccupation concernant la sécurité et le bien-être des enfants et des adultes vulnérables qui peuvent être utilisées dans le cadre de cet appel à témoignages. Nous demandons donc aux répondants de ne pas divulguer de renseignements personnels identifiables sur des enfants ou des adultes, y compris les noms et les lieux exacts. La seule exception est l'information qui est facilement accessible dans le domaine public, comme les dings de procee juridique accessibles au public, les articles de presse ou les publications.

Dans les cas où vous craignez qu'une personne soit en danger immédiat, nous vous recommandons de communiquer avec la police ou l'agence de services sociaux compétente dans votre pays. Si vous souhaitez discuter de toute préoccupation avec Lumos directement, s'il vous plaît contacter notre conseiller de sauvegarde, Naomi Deutsch: naomi.deutsch@wearelumos.org (seulement en anglais).



Confidentialité et protection des données

Lumos accorde une grande estime à la protection de la vie privée et des données et est conscient des pressions et des risques auxquels sont confrontés les praticiens, les défenseurs et les chercheurs du monde entier en matière de lutte contre la traite. On demande aux répondants d'indiquer de quelle façon ils permettent d'utiliser, présenter et communiquer leur mémoire par Lumos. Nous permettons également la possibilité de faire une soumission anonyme, ce qui peut être fait en laissant les champs d'informations de contact vides.

Pour plus d'informations, veuillez lire la Politique de [confidentialité Lumos](#) (en anglais), qui décrit comment nous utilisons et protégeons toutes les données personnelles qui sont partagées avec nous, ainsi que la politique de confidentialité [SurveyMonkey](#).

Institutions pour enfants et traite des êtres humains : l'écart de preuves

Partout dans le monde, on reconnaît de plus en plus à la communauté internationale que les enfants sont plus à risque d'être exploités et victimes de la traite lorsqu'ils sont dans des établissements pour enfants, ainsi qu'en quittant les établissements. La recherche a montré que le développement physique, cognitif et émotionnel des enfants est gravement endommagé par l'institutionnalisation, ce qui les rend plus vulnérables à la traite. De nombreux acteurs de la protection de l'enfance et de la lutte contre la traite, y compris des défenseurs et des chercheurs, se mobilisent pour élaborer des réponses efficaces dans la pratique, les politiques et le droit. Cela englobe également des questions telles que le *volontariat des orphelinats* et les flux de financement internationaux.

La relation entre institutionnalisation et traite des êtres humains est complexe et multiple. Quatre cycles ou types de traite des êtres humains dans le contexte des institutions pour enfants peuvent généralement être différenciés :

- Les enfants connus ou présumés victimes de la traite ou des enfants migrants séparés sont placés en établissement, pour toute ou plusieurs formes d'exploitation, y compris le phénomène de la « traite des orphelinats ».
- Les enfants sont victimes de la traite hors des institutions, pour toute ou plusieurs formes d'exploitation
- Les enfants victimes de la traite sont (de retour) dans les institutions
- Ceux qui ont vécu dans des institutions pour enfants sont victimes de la traite

Les formes d'exploitation comprennent, au minimum, le travail forcé, la mendicité, l'exploitation sexuelle, l'adoption illégale, la servitude domestique, l'exploitation criminelle, la récolte d'organes, etc.



Malgré la sensibilisation croissante des cercles internationaux de politique, de pratique, de plaidoyer, de recherche et de financement, il existe une lacune importante dans les données probantes et les informations disponibles sur les liens entre les institutions pour enfants et la traite des êtres humains. Ce manque en fait une injustice silencieuse et mondiale. Lumos s'engage à combler l'écart de données probantes en se concentrant sur cinq grands thèmes :

1. Échelle, schémas et dynamiques (y compris le recrutement, le transport, le transfert, l'abri, la réception et l'exploitation des enfants dans le contexte des institutions)
2. Vulnérabilités et risques de certains enfants et familles
3. Causes (comme *le volontariat* et le financement)
4. Les méfaits et les effets de l'institutionnalisation et de la traite des enfants
5. Meilleures pratiques, politiques, lois et interventions systémiques

À propos de Lumos

Nommé d'après le sort de la lumière dans Harry Potter, Lumos est une organisation internationale pour enfants fondée par J.K. Rowling en 2005. Nous travaillons à mettre fin à l'institutionnalisation des enfants dans le monde entier. Lumos cherche à mieux comprendre et à s'attaquer aux causes profondes de la séparation des familles, la traite des êtres humains, la pauvreté et la discrimination, et à transformer les systèmes de soins dans divers contextes. L'Unité des preuves de Lumos génère des preuves de changement en contribuant à différents domaines des connaissances mondiales sur la transformation des politiques et des pratiques en matière de protection de l'enfance. L'Unité des preuves et de la lutte contre la traite des êtres humains, l'esclavage moderne et le volontourisme entreprennent des recherches sur le lien entre la traite des êtres humains et les institutions pour enfants, dont cet appel à preuves est essentiel.

Coordonnées

Pour toute question ou commentaire au sujet de l'appel à témoignages ou de ces lignes directrices, veuillez nous contacter à callforevidence@wearelumos.org.